EN-TÊTE DE LA COMMUNE

**LA MUNICIPALITÉ DE XX**

En application des articles 162 et 163 de la Loi sur l’exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité, dans sa séance du xx, a pris acte et validé le dépôt du référendum contre la décision du Conseil communal de xx du xx adoptant le préavis municipal N° xx/xx relatif à xx.

La récolte de signatures est ouverte du xx au xx prochain. Le xx, le registre civique comptait xx membres du corps électoral bénéficiant du droit de vote communal. xx signatures sont requises pour l’aboutissement du référendum, correspondant à 15 % du corps électoral.

Lausanne, le Date

# AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

# Sceau et signatures